**2) Prononciation et orthographe**

L’orthographe est la manière d’écrire les mots suivant un ensemble de règles définies comme norme pour une langue donnée ; elle appartient à l’écrit.

La prononciation est orale, c’est la manière de produire les sons et elle entretient des relations avec l’audition (la manière dont on entend les sons).

La langue parlée (orale) est formée de sons ou phonèmes tandis que la langue écrite est formée de signes graphiques ou graphèmes.

Tout ce qui s’écrit ne se prononce pas forcément. Le nombre de lettre d’un mot n’est pas toujours égal au nombre de sons :

Exemples :

Le mot « éléphant » comporte 8 graphèmes (é-l-é-p-h-a-n-t) mais seulement 5 phonèmes [e-l-e-f-ɑ̃] étant donné que le « t » final ne se prononce pas et que « ph » se prononce [f] ; le mot « discours » [d-i-s-k-u-R] comporte 8 graphèmes et 6 phonèmes étant donné que le « s » final ne se prononce pas et que « ou » se prononce en un seul phonème [u].

Parfois le nombre de graphèmes d’un mot peut être identique au nombre de phonèmes : « il »/ [il] comporte deux graphèmes et deux phonèmes.

Les deux types de langues (orale et écrite) ne marquent pas certains traits grammaticaux de la même manière.

***Exemple du pluriel :***

Le pluriel en « s » ou en « x » en langue écrite ne se marque pas à l’oral. Ainsi certaines marques du pluriel à l’écrit disparaissent à l’oral :

« chaise »/ « chaises » donnent à l’oral [**[C:\Users\MYN\Desktop\articulation, phonétique FLE, phonétique française, cours de prononciation_files\phon77.gif](http://flenet.unileon.es/phon/stratconsonnes.html#sonch)**εz] / [**[C:\Users\MYN\Desktop\articulation, phonétique FLE, phonétique française, cours de prononciation_files\phon77.gif](http://flenet.unileon.es/phon/stratconsonnes.html#sonch)**εz].

« roseau »/ « roseaux » donnent à l’oral [Rozo] / [Rozo].

A l’oral, les mots doivent être intégrés dans une chaine parlée pour pouvoir reconnaître la marque du pluriel :

« Les chaises sont rangées »/ [le**[C:\Users\MYN\Desktop\articulation, phonétique FLE, phonétique française, cours de prononciation_files\phon77.gif](http://flenet.unileon.es/phon/stratconsonnes.html#sonch)**εzsɔ̃Rɑ̃ʒe] : c’est grâce au déterminant et au verbe que l’on comprend que le mot « chaise » est au pluriel.

La liaison également est une marque orale du pluriel. Exemple : on reconnaît que « ils avaient » est au pluriel grâce à la présence de la liaison entre le « s » de « ils » et le « a » de « avaient » : [il(z)avε].

***Exemple du féminin :***

Certains mots s’écrivent et se prononcent identiquement au féminin et au masculin : les adjectifs « rose » et « habile » par exemple. Ce n’est qu’associés à un sujet que l’on peut comprendre s’ils sont au féminin ou au masculin :

« Il est habile » / [ilεabil]

« Elle est habile » / [εlεabil]

« Le mur rose » / [ləmyRRoz]

« La robe rose » / [laRɔbRoz]

|  |
| --- |
| Certains phonèmes peuvent correspondre à des graphèmes différents. Exemples : le phonème [f] peut correspondre au graphème « f » ou « ph » ; le phonème [e] peut correspondre aux graphèmes « é », « et », « er », « ez ». |